Voile musulman : Vers l'interdiction du port à l'Université ?

05/08/2013 à 13h27

C'est un rapport alarmiste et une proposition polémique que le Haut Conseil à l'intégration (HCI) a légués à l'Observatoire de la laïcité, détenteur depuis avril des prérogatives de sa mission sur la laïcité. Dans l'un de leurs derniers travaux, les membres de cette mission se sont intéressés au respect de la neutralité religieuse dans l'enseignement supérieur.

Face aux "*nombreux contentieux intervenus dans tous les secteurs de la vie universitaire*" le rapport émet douze propositions parmi lesquelles l'adoption d'une loi interdisant "*dans les salles de cours, lieux et situations d'enseignement et de recherche des établissements publics d'enseignement supérieur, les signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse*".

Sans aller jusqu'à étendre à l'enseignement supérieur la loi de 2004 en vigueur dans le second degré, l'idée est bien d'interdire aux étudiantes musulmanes de porter le voile islamique pendant les cours. Une proposition potentiellement polémique, alors que se discute l'opportunité d'interdire les signes religieux, et principalement le voile, dans d'autres sphères de la société française.

(…) Le Monde